

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET D'AMÉLIORATION – PARC RÉAL-
CLOUTIER

SECTION I

DESCRIPTION DES TRAVAUX

1. Les travaux à réaliser au parc Réal-Cloutier consistent à améliorer les surfaces des aires de jeux et les sentiers d'accès, à ajouter et remplacer les modules de jeux et le mobilier urbain désuet, à procéder à diverses plantations, à acquérir du matériel et à réaliser d'autres travaux complémentaires.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. L'estimation du coût des travaux décrits à l'article 1 est la suivante :

1° réaménagement des aires de jeux, des sentiers d'accès, achat et installation des modules de jeux et de mobilier urbain :	60 000 \$
2° amélioration des surfaces de jeux, de sentiers, pavage, peinture, installation de clôture :	25 000 \$
3° plantation d'arbres, de vivaces, fleurs et autres :	10 000 \$
4° divers et frais connexes :	5 000 \$
Sous-total :	100 000 \$

CHAPITRE II

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT – PARC DU GRAND-OASIS

SECTION I

DESCRIPTION DES TRAVAUX

3. Les travaux à réaliser au parc Grand-Oasis consistent à aménager des aires de jeux et des sentiers d'accès, à acquérir et installer des modules de jeux et du mobilier urbain, à procéder à différentes plantations et à réaliser des travaux complémentaires tels l'éclairage et autres.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

4. L'estimation du coût des travaux décrits à l'article 3 est la suivante :

1° aménagement des aires de jeux et des sentiers d'accès :	130 000 \$
2° acquisition et installation des modules de jeux et du mobilier urbain :	30 000 \$
3° plantation d'arbres, de plantes, fleurs et vivaces :	15 000 \$
4° éclairage complémentaire pour les aires de jeux et sentiers :	15 000 \$
5° divers et frais connexes :	10 000 \$
Sous-total :	200 000 \$
TOTAL :	300 000 \$

Annexe préparée le 23 juin 2009 par :

Jean Marc Roberge, directeur
Division de la culture, du loisir
et de la vie communautaire
Arrondissement Laurentien et
La Haute-Saint-Charles